



Fin 2015, la CGT Soitec demande à stopper la prestation conciergerie mise en place par le Comité d'Entreprise (CE) précédent et promue par notre Direction. L'idée est de remplacer ce gouffre financier (forfait d'entrée de 10k€ + coût/prestation) pour très peu de bénéficiaires (→ surcoût d'un service conciergerie : × 4) par la mise à disposition de paniers de fruits et légumes sur site. Les élus CGT Soitec initient rapidement un partenariat avec une *start-up* lyonnaise, Potager City, qui commence tout juste à travailler avec les CE. Nous faisons alors partie des premiers gros clients à se lancer dans la dynamique exclusivement concentrée en Rhône-Alpes (une seule plateforme logistique située entre Valence, Grenoble et Lyon). Depuis cette entreprise n'a cessé de se développer et de grossir pour être finalement [rachetée en janvier 2020 par Carrefour](#) connu, comme toute la grande distribution d'ailleurs, pour être à la pointe du progrès social et son attachement à [la juste rétribution des agriculteurs en imposant des marges raisonnées...](#) 🤔



Notre syndicat n'a pas attendu ce rachat opportuniste s'apparentant à du [greenwashing](#) pour commencer à travailler sur un nouveau projet en circuit court beaucoup plus en phase avec nos valeurs. En effet, dès fin 2018, nous avons fait la rencontre de Davy Rucat maraîcher engagé qui a repris la ferme familiale située au Touvet (38) et convertie à l'agriculture biologique depuis 1969. Il est associé à son frère installé dans le Gard (30) également maraîcher BIO ce qui leur permet d'accroître la diversité des productions proposées. Après plusieurs échanges, notre collaboration est rapidement apparue comme une évidence afin de vous proposer des fruits & légumes frais 100% BIO (certifiés Écocert) et produits pour la majorité dans la vallée du Grésivaudan (quasi totalité des légumes).



Afin de sécuriser ce changement, nous vous avons d'abord proposé, avec Aude, maraîchère salariée, et Davy, trois campagnes de livraison étalées sur 22 semaines en 2019 qui ont abouti à la distribution de plus 1000 paniers à Soitec. Forts de ce succès et de vos retours positifs, nous avons souhaité aller plus loin en mettant en place l'armoire réfrigérée située à B3 que beaucoup d'entre vous utilisent maintenant. Une première nationale au sein d'une entreprise ! Ainsi vous pouvez dorénavant retirer vos paniers toute l'année (24h/24h, quel que soit votre horaire) et Davy reçoit sur son téléphone l'état de remplissage de la machine en temps réel. Il peut ainsi venir recharger dès que cela est nécessaire. Alors que nous sommes en pleine crise sanitaire (mode « dégradé »), vous récupérez déjà en moyenne 12 paniers par jour (7j/7) avec ce nouveau système doublant ainsi la consommation par rapport à la période précédente. Et parce-que les beaux projets n'ont de limites que celles que l'on se donne, depuis la semaine dernière ce sont des travailleurs en situation de handicap de l'[ESAT de l'AFIPH de Lumbin](#) qui préparent désormais vos paniers (cf. photo ci-contre).



Alors que nous continuons à essaimer autour de ce projet auprès d'autres CSE, une partie des terres de [BIORUCAT](#) actuellement utilisées pour produire des céréales BIO basculeront prochainement en maraîchage. L'objectif de Davy est à terme de permettre l'embauche de salariés (un jeune maraîcher vient d'ailleurs de le rejoindre en tant qu'associé) et de vous proposer plus de diversité, plus de local (en particulier pour les fruits) en mettant en place une plateforme logistique pour travailler avec d'autres producteurs locaux.

Pour conclure, nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont soutenu le projet depuis plus de deux ans en commençant par VOUS mais également la Direction qui participe à hauteur de 15k€/an. La subvention du CSE (3€ à 5€/panier) permet de rendre accessibles ces produits BIO et locaux à TOUS. Le SOCIAL est INDISSOCIABLE de l'ÉCOLOGIE pour envisager un changement profond et urgent de notre modèle sociétal & économique. En espérant que les conditions sanitaires nous permettront, comme cela était initialement prévu, de rencontrer toute l'équipe de BIORUCAT lors de journées d'animation que ce soit à Soitec ou à la ferme du Touvet. Merci énormément à Aude & Davy pour leur enthousiasme et cette aventure commune qui ne fait que commencer !!!



Temps de pause des opérateurs (suite...)



Nous avons eu un premier entretien avec Valérie Amico, responsable RH du *Manufacturing*, afin d'évoquer les préoccupations que vous nous aviez faites remonter lors de nos visites. Une clarification a été apportée et doit être déployée rapidement auprès de tous les superviseurs. À savoir que lorsqu'un opérateur désire aller aux toilettes il n'a évidemment pas besoin de demander l'autorisation à son superviseur et cette sortie de salle doit être badgée en F5 et ce, même si l'opérateur n'a pas encore utilisé l'intégralité de sa pause (F3). Néanmoins le problème d'infantilisation des opérateurs reste entier. La CGT SOITEC ne se contentera pas de cette nécessaire clarification.

Nous souhaitons toujours mettre en place une expérimentation sur le badgeage des pauses afin d'étudier les aménagements possibles incluant sa suppression. Nous rappelons que ce système archaïque n'existe pas dans plusieurs grandes entreprises de la région et que cela ne pose aucun problème, au contraire cela pousse à la confiance, à l'entraide et à la valorisation des collectifs de travail. L'image d'entreprise inclusive et soucieuse de la qualité de vie de ses salariés que véhicule la direction de SOITEC doit se traduire par une réelle volonté d'améliorer les conditions de travail de son personnel et surtout des actes forts !

Télétravail : les négociations continuent

Vous avez été nombreux à répondre à notre enquête sur le sujet et nous vous en remercions ! C'est grâce à vos réponses et vos messages que nous avons pu formaliser [notre cahier de revendications](#) (cliquer sur le lien).

En quelques chiffres, les premiers résultats clés de notre enquête

75% d'entre vous sont favorables à du **télétravail flexible** (1j/semaine ajustable selon les contraintes professionnelles)

98% d'entre vous souhaitent que l'employeur prenne en charge les **équipements informatiques, l'aménagement du poste de travail** (siège ergo, casques, écrans adaptés...)

80% d'entre vous souhaitent que votre poste de travail soit maintenu dans les locaux de l'entreprise

81% d'entre vous souhaitent être en télétravail pour **travailler au calme et « fuir » les open spaces**

70% d'entre vous souhaitent que l'employeur prenne en charge les **frais quotidiens** : électricité, chauffage...

Or nous avons découvert sur la dernière présentation des managers que la direction a « une réflexion » sur des espaces partagés.
Point de vigilance : **flex office** (1^{er} arrivé 1^{er} servi...)

Les résultats complets de l'enquête seront disponibles prochainement. Restez connectés à notre [communauté CGT SOITEC](#) !

Réunion de négociation du 28/01

- Nous revendiquons **un forfait à minima aligné sur le plafond URSSAF** (50€/mois pour 5 jours de télétravail/semaine, soit ~2,5€/j) alors que pour l'instant la Direction propose 2€/jour (proposition initiale ~1€/j)
- Cette dernière a accepté notre revendication sur la **modalité occasionnelle** : passage de 12j à **24j télétravaillables max/an**
- Discussion en cours sur **un télétravail + flexible** (mode alternatif entre les modes « récurrent » et « occasionnel » actuels)
- Pas contre **refus catégorique de la direction d'ouvrir le télétravail aux salariés en horaire shifté** même en mode occasionnel
- Le télétravail constituera **un outil mobilisable par le service médical** pour le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap, pour les salariés inaptes pour venir sur site et les femmes enceintes : **possibilité d'aller au-delà des modalités « standard » de l'accord**